



3^{eme}

DE LA GRAND PRIX SOLOGNE DES ETANGS

Samedi
2
JUILLET
2022

COURSE CYCLISTE ELITE NATIONAL
Les 12 communes de la CCSE traversées

SAINT VIATRE (Départ)



NEUNG SUR BEUVRON
Chateau Villemorant (Arrivée)



GUIDE TECHNIQUE 2022





REGLEMENT



Organigramme :

- Directeur général administratif et financier : **ERWAN GRUX**
- Directeur général sportif et technique : **STEPHANE LAVING**
- Directeur des sites : **JULIEN CORBEAU**
- Adjoint site arrivée : **ALAN DOYEN**
- Responsable signaleurs mobiles : **VINCENT DANGER**
- Responsable administratif : **CLAIRE ALEXANDRE**
- Responsable informatique : **ERIC GAUVIN**
- Responsables flotte véhicules : **GWENAEL GUEGAN ET PIERRE RONXIN**
- Responsables buvette restauration et VIP : **ALEXANDRE BECARD ET DIDIER BARBEROUSSE**
- Responsable accueil invités et protocole : **FREDERIQUE CORBEAU**
- Radio tour : **YANN COUTY**
- Moto info : **CHRISTOPHE BAUDU**
- Médecins : **Dr GARREAU et Dr CHIQUET**
- Infirmiers diplômés d'Etat : **CHANTAL BERNARD, PATRICK CHARLES.**
- Véhicules de secours : **AMBULANCE SANS FRONTIERES**
- Dépannage neutre : **BRETAGNE SERVICE COURSE / CD 41**
- Liaison radios : **BRETAGNE SERVICE COURSE.**
- Motos Sécurité : **ASSOCIATION DES AMIS DE LA ROUTE D'EOLE.**
- Motos Gendarmerie Nationale : **CAPITAINE ZIELINSKI.**
- Speaker : **NICOLAS CAILLE.**

Equipe de pilotes :

- Ouverture de course : **JACKY GENTILS**
- Direction générale 1 : **PATRICE MARCANET**
- Direction générale 2 : **ERIC CAILLON**
- Invités : **PATRICK GAGNIER, DAVID CARRE, ALAIN BIZET, PIERRE RONXIN, NICOLAS VOGONDY, JULIEN JEGOU, SEBASTIEN DUBOIS**
- Président de Jury : **PHILIPPE COISON**
- Commissaires 1 et 2 : **SYLVAIN WAY et BERNARD CHESNEAU**
- JA et Chronométrateur : **ARTHUR COUTY**
- Médical : **BRUNO SANSOM et JEROME CARRE**
- Speacker : **ALEXIS RONXIN**
- Balai : **GWENAEL GUEGAN**
- Défilage : **CHRISTOPHE CROCHARD**



REGLEMENT

Article 1. Organisation

La 3ème édition du « GRAND PRIX DE LA SOLOGNE DES ETANGS » est organisée par MILLAN'CYCLISME: 7, rue des Carnutes 41200 – MILLANCAI. Elle se dispute le 02 JUILLET 2022. L'association a pour Président Erwan GRUX et Vice-Président délégué Stéphane LAVING.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie homme ESPOIRS ET SENIORS de 1ère et 2ème catégories. L'épreuve est classée 1.12 – ELITE NATIONALE hommes épreuve en ligne. Elle appliquera le règlement et le barème de pénalités de la Fédération Française de Cyclisme. La course est financée en partie par la communauté de communes de la Sologne des Etangs et les douze communes qui la composent.

Article 3. Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales, clubs étrangers et nationaux (3 Maximum), équipes régionales, départementales et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe est limité à 8 maximum. Le nombre de coureurs au départ ne pourra excéder le règlement fédéral.

Article 3.1 La course

Le départ se fera depuis SAINT VIATRE (41). Le départ réel lancé (sauf si incident) sera neutralisé sur une distance de 1200 mètres. L'arrivée se fera à ECOPARC, château de Villemorant - Neung sur Beuvron. L'entrée sur le circuit final se fera au bout de 137.6 km. Le circuit final sera complètement fermé à la circulation. L'arrivée sera jugée à l'issue du 7ème passage soit 6 tours de circuit. La distance totale est de 174.2 km

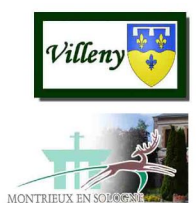
Article 4. Permanence

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront : SAMEDI 02 JUILLET : de 10h à 11h30, rue de l'Etiveau à Saint Viatre, 41210). La réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Arbitres. L'heure est fixée à 11H45 sous chapiteau à cette même adresse.

Composition du Jury :

- Présidente : **ISABELLE MOREUX**
- Arbitre 1 et 2 : **CYRILLE MESLET et JEAN JACQUES LELU.**
- Arbitres moto 1 et 2 : **THOMAS MORISSONNEAU ET CORINNE REUX**
- Chrono : **JOEL VARENNES**
- Juge arrivée : **EPONINE GAUVIN**

La présentation des équipes se fera selon un ordre établi et annoncé la veille de la course.





Article 5. Ordre des voitures

L'ordre des voitures sera fixé comme le prévoit le règlement fédéral 2.3.018. par tirage au sort des équipes présentes et complète lors de la réunion. Les directeurs sportifs devront justifiés de leurs diplômes.

Article 6. Radio Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 MHz. Les radios seront à retirer avant la réunion des directeurs sportifs auprès de notre prestataire BSC. Prévoir un chèque de caution de 50€.

Article 7. Ravitaillement

Tout ravitaillement sera interdit dans les ascensions, les descentes et Sprints combatif ainsi que dans les 30 premiers et 20 derniers kilomètres. Une zone de ravitaillement sera matérialisée par l'organisation. Une zone de collecte se fera au 1er passage sur la ligne, juste après celle-ci.

Article 8. Assistance technique neutre

Le service est assuré par la société BSC au moyen d'un véhicule avec l'aide d'un second véhicule du comité départemental de Loir et Cher. Chaque équipe tirée au sort de 1 à 7 devra équiper d'une paire de roue le CD 41.

Article 9. Service médical

Deux médecins prendront place dans deux véhicules situés juste derrière celui du président du jury et de l'arbitre arrière, accompagnés de quatre infirmiers. Deux ambulances compléteront ce service.

- Docteur Laurent CHIQUET : 06 10 12 09 37
- Docteur Stéphane GARREAU : 06 48 73 25 15
- Infirmière Chantal BERNARD : 06.78.20.35.70
- Infirmier Patrick CHARLES : 06 43 46 48 64
- Ambulanciers Sans Frontières : 06 08 58 69 11

Centre hospitaliers les plus proches :

- CH Romorantin-Lanthenay 96 rue des Capucins, 41200 ROMORANTIN 02.54.88.33.00
- CH BLOIS, Mail Pierre Charlot, 41000 BLOIS 02.54.55.66.33
- CHR Orléans La Source, 14 Avenue de l'Hôpital, 45100 Orléans 02.38.51.47.85

Article 10. Délai d'arrivée

Etape 1 : Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le circuit final sera fermé aux retardataires dès le premier tour effectué par la tête de course. (Retard de 10 minutes) Les coureurs doublés devront descendre avant le dernier tour pour ne pas influencer sur le final.

Tout coureur à plus de 10 minutes du peloton sera mis hors course par la voiture balai. Il devra alors enlever son dossard et respecter le code de la route.

Article 11. Code de la route

Pour la sécurité de tous, le CODE DE LA ROUTE devra être respecté : Les coureurs doivent rouler uniquement sur la partie droite de la chaussée et ne jamais contourner les ronds-points ou haricots par la gauche (sauf indication de l'organisation). Tout coureur pris en infraction sera pénalisé : - La 1ère fois : un avertissement- La 2ème fois : le coureur sera immédiatement exclu de la course par les commissaires. Il en sera de même pour les voitures des directeurs sportifs qui, pris en faute par la Gendarmerie seront verbalisés. Les motards de la Gendarmerie et 2 commissaires en moto seront en charge de surveiller le bon déroulement de la course.

Article 12. Classements

Les classements suivants sont établis :

Classement par équipes : il s'établit par l'addition des 3 meilleurs places individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, la meilleure place du classement général départagera les équipes. Si malgré cette règle nous avons toujours une égalité, alors le classement du meilleur coureur de l'équipe de la course en ligne départagera les coureurs

Classement des sprints : les 3 premiers des sprints combatifs seront crédités de 5, 3 et 1 points à chaque classement. En cas d'égalité, le classement final de l'épreuve en ligne départagera les coureurs.

Tout coureur étant vu par l'organisation et/ou Jury des commissaires jetant un déchet au sol, ou jetant un bidon hors zone public se verra enlever des points à ce classement (5 point par infraction). L'objectif étant de s'inscrire dans une démarche éco-citoyenne.

Classements SPRINT COMBATIF :

- KM 5.0 LA FERTE BEAUHARNAIS
- KM 28.1 SAINT VIATRE
- KM 43.4 MARCILLY EN GAULT
- KM 60.4 VEILLEINS
- KM 74.4 VERNOU EN SOLOGNE (SORTIE DE VILLAGE)
- KM 82.4 DHUIZON
- KM 94.5 LA MAROLLE EN SOLOGNE
- KM 114.4 VILLENY
- KM 121.9 YVOY LE MARRON

Article 13. Prix

- Le classement de l'épreuve est doté de 1220€ sur les 20 premiers.
- 300 € pour le classement Sprint combatif (150 – 100 – 50).
- 170€ pour le classement par équipe.
- 50€ pour le 1er des 2èmes catégories au classement général final et pour le 1er espoir.
- 150 € pour le prix « SOUVENIR JEAN JACQUES CORBEAU ».

Article 14. Contrôle antidopage

S'il y a contrôle médical, il sera effectué au Château de VILLEMORANT à proximité de l'arrivée. Un fléchage sera dédié.

Article 15. Protocole

Les coureurs suivants devront se présenter sur le podium protocolaire 10 mn après l'arrivée :

- 3 premiers de l'épreuve (Maillot jaune au vainqueur, trophées au 2ème et 3ème)
- Vainqueur des Sprints combatifs (Maillot vert)
- 1er de la catégorie espoir (Maillot blanc)
- 1er coureurs « Région Centre » (Maillot bleu)
- Souvenir Jean Jacques Corbeau (Prime + Trophée)
- Meilleure équipe (sur 3 hommes)

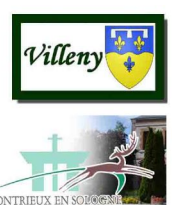
Article 16. Permanence Arrivée

A l'issue de l'arrivée, chaque responsable d'équipes et/ou coureurs devront rapporter dossards, plaque de cadre et transpondeur. La permanence sera sous un barnum, à proximité de la ligne. Les primes seront également à récupérer sur place. Chaque objet manquant sera facturé à l'équipe ou au coureur



ROMORANTIN
www.l.warsemann.fr

GOBIK®

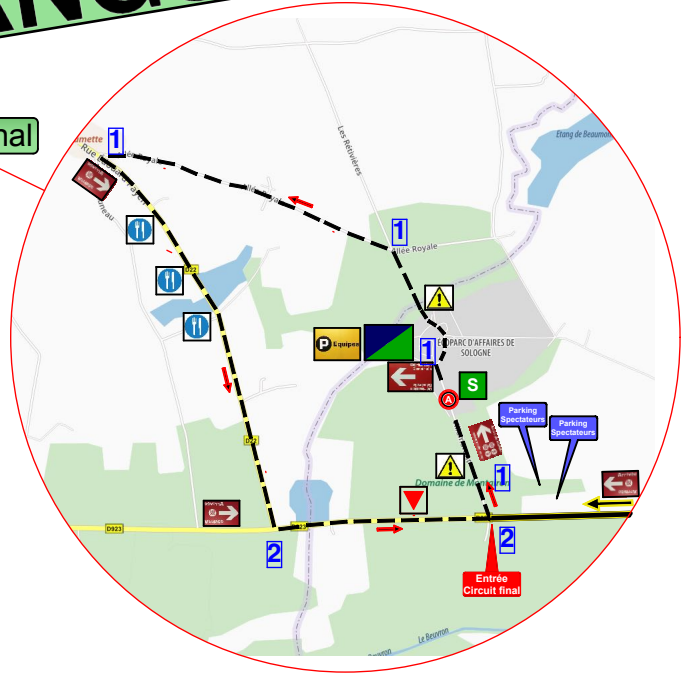
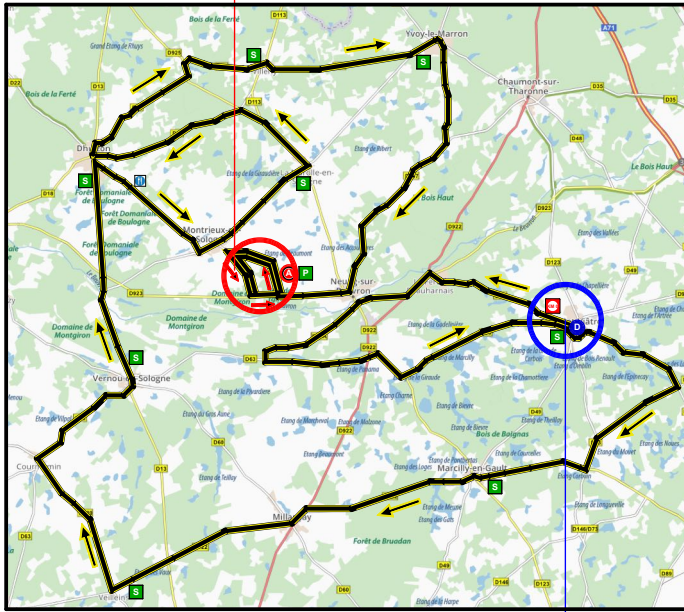




DE LA GRAND PRIX SOLOGNE DES ETANGS



Plan circuit final



Plan du départ

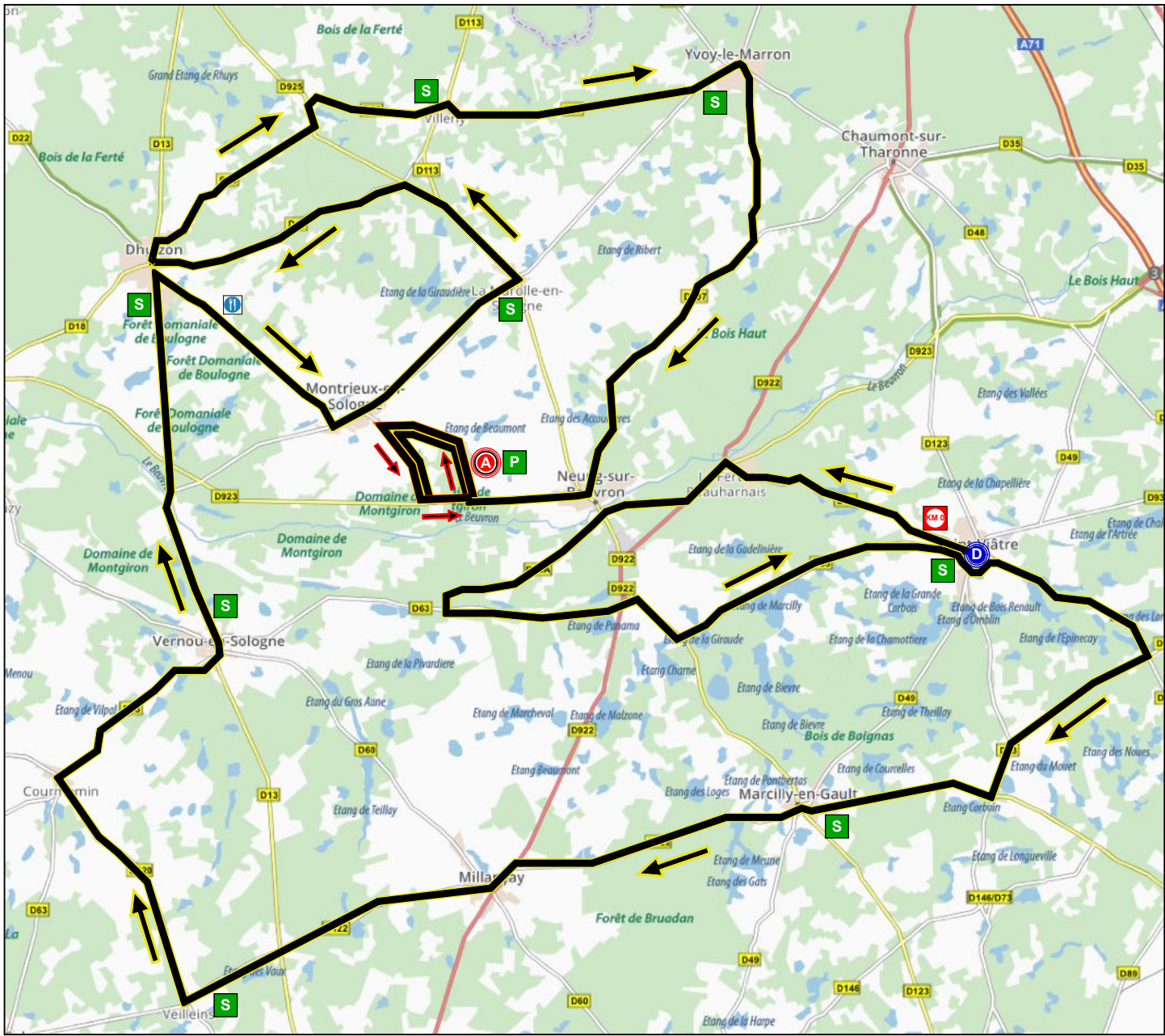




SAINT VIATRE - NEUNG / BEUVRON
 (Champs de foire) (Château de Villemorant)
 Distance: 174,200 KM
 Départ fictif: 13H00 - départ réel: 13H03

LEGENDE

- D Départ fictif
- KM 0 Départ réel
- S Sprint combatif
- P Prime *Souvenir Jean Jacques CORBEAU*
- ↑ Zone ravitaillement
- Sens de la course
- Sens de la course sur circuit final





COMPTOIR CARRELAGE
Professionnels et Particuliers

SAINT VIATRE - NEUNG / BEUVRON (Champs de foire) (Château de Villemorant)

Distance: 174,200 KM

Départ fictif: 13H00 - départ réel: 13H03

SAINT VIATRE - NEUNG / BEUVRON (Château de Villemorant)					
Horaire départ: 13H00					
KMS	ITINERAIRE	HORAIRE		NOTES	
		46KM/H	48KM/H		
	DEPART FICTIF CHAMPS DE FOIRE (Rue de la paix)	Dir Centre bourg D49 à	13:00	13:00	Fictif: Distance 1,9 KM
	SAINT VIATRE	A gauche Dir vernou en sogne D63			
	Sortie Saint VIATRE	A droite Dir La Ferté Beauharnais en sogne D 93			
0,0	DEPART REEL LANCE D93 (dir La Ferté Beauharnais)	Tout droit	13:03	13:03	
5,0	LA FERTE BEAUHARNAIS	Entrée panneau LA FERTE BEAUHARNAIS	13:06	13:06	
5,4	Stop à gauche	Au STOP A gauche Dir Neung Sur Beuvron D922			
6,7	Carrefour D922 / D923	A droite Dir Neung Sur Beuvron D923			
8,8	Au rond point D923/ D63A	Tout droit D63A			PASSAGE DES 2 COTES POND - RETRECISSEMENT
	D63A	Passage étroit			
13,8	Carrefour D63A / D63	Au cédez le passage à gauche sur D63 dir SAINT VIATRE			
	Carrefour D63 / D922	Au STOP tout droit sur D73 dir SAINT VIATRE sur D63			
	Carrefour D63 / D121	Au cédez le passage à droite dir SAINT VIATRE sur D63			
20,1	Carrefour D63 / D63	Au carrefour à gauche sur D63 dir SAINT VIATRE			
28,1	SAINT VIATRE	Tout droit dir SAINT VIATRE	13:36	13:35	
	Carrefour D63 / D49	Au STOP à gauche sur D49 dir LAMOTTE BEUVRON			
	Carrefour D49/ D105	A droite après l'église sur D105 dir SALBRIS			SORTIE DU VILLAGE ILOTS CENTRAUX
33,5	Carrefour D105 / D122	Au STOP à droite sur D122 dir MARCILLY EN GAULT			
37,5	Carrefour D122 / D73	Au cédez le passage à gauche sur D73 dir MARCILLY			
39	Carrefour D73/D121	Au cédez le passage à droite sur D121 dir MARCILLY			
43,4	MARCILLY EN GAULT	Virage à droite D121	13:56	13:54	
	Carrefour D121 / D122	Au STOP à gauche sur D122 dir MILLANCAY			
	Carrefour D122 / D922	Au STOP à gauche sur D922 dir MILLANCAY			
52,2	MILLANCAY	Entrée dans MILLANCAY			
	Carrefour D922 / D60	A droite sur D60 dir VERNOU EN SOLOGNE			DOS D'ANE DOS D'ANES SUCCESSIFS
	Route de veilleins	A gauche D122			PASSAGE SUR LA DROITE OBLIGATOIRE
	Rond point D122	Tout droit D122 dir Veilleins			
60,4	VEILLEINS Carrefour D122 / D120	A droite sur D120 dir Courmemin	14:18	14:15	
67,2	COURMEMIN	A droite sur D63 dir VERNOU EN SOLOGNE			DOS D'ANE X2
74,4	VERNOU EN SOLOGNE	Au STOP à gauche sur D13 dir NEUNG SUR BEUVRON (Sprint sortie de village)	14:37	14:33	
73,4	Tout droit D13	Tout droit route de Beaugency			
77,6	D13 / D 923	Au STOP tout droit dir DHUIZON D18			
82,4	DHUIZON	A droite sur D13 dir ORLEANS Sortie de DHUIZON	14:47	14:42	DOS D'ANE APRES SPRINT
88,5	Carrefour D13 / D104	Au cédez le passage A gauche sur D22 dir LA MAROLLE			
88,9	MONTRIEUX EN SOLOGNE	Tout droit sur D104			ILOTS CENTRAUX
94,5	LA MAROLLE EN SOLOGNE	Au STOP à gauche sur D925 dir YVOY LE MARRON	15:03	14:58	ILOTS CENTRAUX APRES LE SPRINT
	Carrefour D925 / D113	Tout droit sur D925 dir LA FERTE SAINT CYR			
98,2	Carrefour D925 / D18	A gauche Dir DHUIZON D18			
105,0	DHUIZON	Au STOP à droite sur D13	16:16	15:11	
	Carrefour D925 / D18	A droite dir VILLENY			
110,6	Carrefour D88 / D925	A STOP à gauche dir la ferté saint Cyr D925			
	Carrefour D925 / D88	A droite sur D88 dir VILLENY			
114,4	VILLENY	Au STOP tout droit sur D88	15:29	15:23	
	Carrefour D88 / D925	Légèrement à droite D88			
	Carrefour D 88/ D104	Au cédez le passage à gauche D104			
121,9	Panneau entrée D104 YVOY LE MARRON	SPRINT	15:38	15:32	ILOTS LATERAUX APRES LE SPRINT
	Rond point	A droite rue de la Chevallerie			
126,7	Carrefour Rt de st Jean / D207	Au STOP à droite rue de Saint Jean			VIRAGE TRES SERREE / ROUTE ETROITE
	Stop Carrefour D207	A droite dir. Neung sur Beuvron			
	D207	Tout droit dir Neung sur Beuvron			
134,6	Carrefour D207 / D922 NEUNG SUR BEUVRON	Au STOP à droite D923			
	Carrefour D923 / D925	A gauche D923			ILOTS LATERAUX SORTIE DE BOURG
137,6	Entrée du circuit D923	A droite Allé du château			
138,2	1er Passage sur la ligne d'arrivée	PRIME "Souvenir Jean Jacques CORBEAU"	16:01	15:52	
144,2	2eme Passage sur la ligne d'arrivée				
150,2	3eme Passage sur la ligne d'arrivée				
156,2	4eme Passage sur la ligne d'arrivée				
162,2	5eme Passage sur la ligne d'arrivée				
168,2	6eme Passage sur la ligne d'arrivée				
174,2	ARRIVEE au 7ème passage		16:47	16:37	

